

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 031-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.83

Déposée le: 20.01.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Müller (Bern, PLR) (porte-parole)

Kohler (Spiegel b. Bern, PLR)

Cosignataires: 8

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Contrepartie de l'augmentation des coûts à l'INS

Les dépenses de la Direction de l'instruction publique, qui pour faire simple sont les « coûts de la formation », ont augmenté les dix dernières années (2002-2012) de plus de 700 millions de francs, ce qui est énorme.

Il faut se demander quelle en est la contrepartie. La formation des élèves a-t-elle progressé en proportion ? Les enseignants et enseignantes sont-ils trop généreusement rémunérés ? Ce qui frappe par ailleurs, c'est qu'après de nombreuses années d'accroissement des dépenses, la première mesure que l'on propose pour faire des économies soit la réduction du nombre de leçons, ce qui nous ramène au niveau d'avant la croissance des coûts. Tout cela soulève de nombreuses questions.

C'est pourquoi le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel était le total des dépenses de l'INS en 2002, et quel était ce total en 2014 ?

2. Combien de ces dépenses ont été consacrées à l'administration (en 2002 et en 2014)?
3. Combien des dépenses ont été consacrées aux écoles ces deux années?
A : école obligatoire, B : écoles moyennes, C : hautes écoles (à inclusion de PHBern) ?
4. Et à l'école obligatoire, 1 : infrastructures, 2 : salaires des enseignants et enseignantes, 3 : autre chose ?
5. Combien d'enseignants et enseignantes travaillaient en 2002 et 2014 à l'école obligatoire ? et le nombre en équivalents plein temps ?
6. Ecole obligatoire 2002 et 2014 : combien d'élèves ? taille des classes ? nombre de leçons (en termes absolus et par élève) ? nombre de classes ? nombre de salles de classe nécessaires ?
7. Evolution des salaires des enseignants et enseignantes de l'école obligatoire ?
8. Combien de projets scolaires approuvés par le canton alors qu'ils s'écartaient des principes énoncés dans la législation sur l'école obligatoire et du plan d'études ont été menées entre 2002 et 2014 ? quels en ont été les coûts ?
9. 2002-2014 : évolution du travail social à l'école ? évolution des mesures et des projets d'intégration ?
10. Comment s'explique l'augmentation des dépenses de l'INS entre 2002 et 2014 ?
11. Dans quels domaines les coûts ont-ils le plus augmenté ?
12. Comment les résultats et les performances des élèves ont-ils évolué dans ce laps de temps (PISA etc.) ?